

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D2025-4-2**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 34

Votants : 40

**Objet : Approbation CFU
du budget principal, des
budgets annexes et Régie
des déchets**

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 08 avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 19 Mars 2025

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur JEANNOT Philippe, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MARSALT Annie, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame TEXIER Valérie, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame PROUST Fabienne

Pouvoirs :

Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur DELIGNÉ Thierry
Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur BARANGER Johann
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur ATTOU Yves
Monsieur OLIVIER Pascal a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc

Absent(s) : Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SIRAUD Pierre

Excusé(s) : Madame BERNARDEAU Lydie, Madame CHAUSSERAY Francine, Madame JUNIN Catherine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Madame TRANCHET Myriam

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

VU l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

VU l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

VU la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT que le Président de la Communauté de communes ne prend pas part au vote et se retire de la séance ;

Mesdames et messieurs,

Les Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2024 des budgets PRINCIPAL, PORTAGE REPAS, LOCAUX COMMERCIAUX, ZAE L'ALIERE, ZAE CHABIRANDIERE, ZAE CROIX DES VIGNES, ZAE AVENIR 2, PHOTOVOLTAIQUE, REGIE DECHETS, sont présentés ci-après :

Budget principal	fonctionnement	investissement
Dépenses	8 819 083,83	2 744 670,44
Recettes	10 172 745,45	1 933 104,29
Résultat de l'exercice	1 353 661,62	-811 566,15
Report ex antérieur	3 635 773,67	83 124,74
Reprise résultat zone de l'Avenir 1 (2023)	0,40	
Résultat cumulé fin année	4 989 435,69	-728 441,41
restes à réaliser dépenses	°	843 727,02
reste à réaliser en recettes	°	1 166 634,80
déficit net à l'investissement		-405 533,63
°	°	°
reprise résultat service à la personne	-639 084,37	79 490,75
reprise résultat locaux commerciaux	-7 126,98	829 017,02
reprise résultat zone de l'avenir 2	-0,50	21 326,16
résultat cumulé avec reprise BA	4 343 223,84	201 392,52

Portage repas	fonctionnement	investissement
Dépenses	137 870,94	0,00
Recettes	144 862,56	0,00
Résultat de l'exercice	6 991,62	0,00
Report ex antérieur	41 770,35	27 696,35
Résultat cumulé fin année	48 761,97	27 696,35

Locaux commerciaux	fonctionnement	investissement
Dépenses	473 287,40	36 479,16
Recettes	484 935,35	472 389,40
Résultat de l'exercice	11 647,95	435 910,24
Report ex antérieur	-18 774,93	393 106,78
Résultat cumulé fin année	-7 126,98	829 017,02

Zone de l'Alière	fonctionnement	investissement
Dépenses	83 335,30	83 335,30
Recettes	83 335,30	75 755,30
Résultat de l'exercice	0,00	-7 580,00
Report ex antérieur	-0,20	0,00
Résultat cumulé fin année	-0,20	-7 580,00

Zone de la Chabirandière	fonctionnement	investissement
Dépenses	202 649,48	202 649,48
Recettes	202 649,48	202 649,48
Résultat de l'exercice	0,00	0,00
Report ex antérieur	-0,28	20 087,02
Résultat cumulé fin année	-0,28	20 087,02

Zone de la croix des vignes	fonctionnement	investissement
Dépenses	98 931,49	98 931,49
Recettes	98 931,93	88 858,71
Résultat de l'exercice	0,44	-10 072,78
Report ex antérieur	0,00	54 909,00
Résultat cumulé fin année	0,44	44 836,22

Zone de l'avenir 2	fonctionnement	investissement
Dépenses	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	0,00
report ex antérieur	-0,50	21 326,16
Résultat cumulé fin année	-0,50	21 326,16

Photovoltaïque	fonctionnement	investissement
Dépenses	5 653,21	6 724,68
Recettes	19 347,87	0,00
Résultat de l'exercice	13 694,66	-6 724,68
Report ex antérieur	9 344,30	41 140,73
Résultat cumulé fin année	23 038,96	34 416,05
besoin net à l'investissement	°	°

Régie-ordures-ménagères	fonctionnement	investissement
Dépenses	2-746-733,19	535-926,67
Recettes	2-837-808,72	171-386,38
Résultat-de-l'exercice	91-075,53	-364-540,29
Report-ex-antérieur	844-980,60	598-820,99
Résultat-cumulé-fin-année	936-056,13	234-280,70

Par ailleurs, le comptable des finances publiques a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** les Comptes Financiers Uniques des budgets PRINCIPAL, PORTAGE REPAS, LOCAUX COMMERCIAUX, ZAE L'ALIERE, CHABIRANDIERE, CROIX DES VIGNES, AVENIR 2, PHOTOVOLTAIQUE, REGIE DECHETS, pour l'année 2024 tels qu'ils ont été présentés.

Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY



La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 08/04/2025
Publié le 14/04/2025
Transmis en sous-préfecture le

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

